

## Communiqué de presse

Nouméa, vendredi 29 juillet 2022

### L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022

#### « Amorce de reprise économique sur fond de tensions inflationnistes et budgétaires »

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA), qui résume l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, gagne 8,4 points au 1<sup>er</sup> trimestre, pour s'établir à 109,2, un niveau nettement au-dessus de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis 2012. Cette remontée significative fait suite à l'amélioration encore plus marquée du trimestre précédent (+10,5 pts).

La « composante passée » explique l'essentiel de la hausse (6,3 points contre 1,6 au trimestre précédent). En effet, l'amélioration de la situation sanitaire, les cours plus élevés du nickel et davantage de visibilité sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ont créé un environnement plus favorable pour l'activité des entreprises. La composante future contribue plus modestement à l'ICA (2,1 points, contre 8,9 au trimestre précédent).

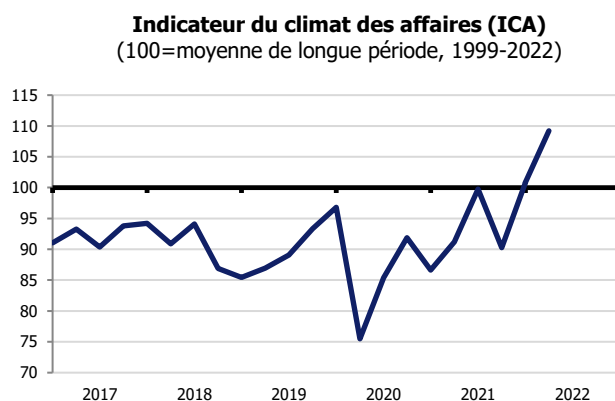
Si d'autres facteurs semblent confirmer une amorce de reprise de l'économie calédonienne au 1<sup>er</sup> trimestre (consommation, projets d'investissements...), des vents contraires se renforcent. Les entreprises du secteur du nickel ne profitent pas pleinement de la bonne tenue des cours en raison de contraintes locales (intempéries, problèmes sociaux, difficultés d'approvisionnements énergétiques). L'année 2022 s'ouvre également sur un nouveau contexte mondial caractérisé par de fortes tensions sur les matières premières ainsi que sur les filières d'approvisionnement. Comme d'autres économies, le territoire subit ces tensions inédites, affectant des entreprises et des ménages déjà fragilisés par la crise sanitaire. Les entreprises calédoniennes devront faire face au remboursement de leurs dettes accumulées pendant la crise sanitaire, à une hausse du coût des intrants, à une réforme fiscale ainsi qu'à l'ouverture de négociations statutaires porteuses d'incertitudes et de tensions sociales.

Lire la publication sur [ieom.fr](http://ieom.fr)

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Contacts presse : Direction : 27.58.22, [ieom-nc-direction@ieom.nc](mailto:ieom-nc-direction@ieom.nc)  
Études et correspondant communication : 27.91.01, [ieom-nc-communication@ieom.nc](mailto:ieom-nc-communication@ieom.nc)



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM